

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 25

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

munal de Soleure, M. le Syndic W. Hirt, M. Otto Schmid, architecte.

MÉMBRES HONORAIRES : MM. Th. Bell, ingénieur, Kriens ; A. Jegher, ing., Zurich ; Dr G.-L. Naville, ing., Kilchberg ; O. Pfleghardt, arch., Zurich.

SOCIÉTÉS : *Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Zurich*, MM. F. Mousson, président, e. F. Broillet, arch., Fribourg. *Association amicale des Anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne* M. F. Gaillard, ing., Lausanne. *Société suisse des Entrepreneurs*, M. le Dr Cagianut, président, Zurich, et M. Renfer, arch., Soleure. *Société suisse des Electriciens*, M. F. Largiader, secrétaire général, Zurich. *Schw. Verband von Gaz und Wasserfachmänner*, M. le Dr Paul Miescher, Directeur, Bâle. *Société suisse des Techniciens*, M. F. Huber, vice-président, Nieder-Gäsgen. *Société suisse des Géomètres*, M. Th. Bamgartner, secrétaire, Küssnacht. *Centrale de l'Union des Villes suisses*, M. le Dr A. Brenner, reg. Rat Bâle. *Association suisse du Heimatschutz*, M. le Directeur Greuter Berne. *Société pour la Navigation sur le Haut-Rhin*, M. S. Bitterli, ing., Rheinfelden. *Association amicale des Anciens élèves de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures*, M. M. Imbach, président du groupe suisse, Bâle. *Association des Anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris*, M. Eug. Schlatter, arch., Soleure. *Société des Ingénieurs civils de France*, M. C. Buttiaz, ing., Lausanne. *Société suisse pour l'Aménagement des Eaux*, M. I.-M. Lüehinger, ing., Zurich.

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ : *Schw. Bauzeitung*, M. C. Jegher, ing., Zurich. *Bulletin technique*, M. le Dr H. Demierre, ing., Lausanne.

PRESSE : *Gazette de Lausanne*, M. Georges Mercier, arch. *Nœu Zürcher Zeitung*, M. le Dr Bloch.

Se sont excusés :

MEMBRES HONORAIRES : MM. le Dr R. Abt, ing., Lucerne, Dr H. Behn-Eschenburg, ing., Küssnacht ; Dr F. Dietler, ing., Lucerne ; Dr J.-J. Lochmann, ing., Lausanne.

ASSOCIATIONS : *Société suisse des Fabricants de Machines*-Zurich ; *Nord-ost schweiz. Verband für Schiffahrt Rhein-Bodensee*, Saint-Gall ; *Oesterreich. Ingenieur und Architekten-Verein*, Wien ; *Société des Architectes diplômés par le Gouvernement*, Paris ; *Verband deutscher Elektrotechniker* ; *Bodensee-Bezirksverein deutscher Ingenieure*, Friedrichshafen (télégramme) ; *Verein deutscher Ingenieure*, Berlin (télégramme).

Présidence : Prof. A. Rohn, président de la Société. Tous les autres membres du Comité central, MM. Fr. Broillet, R. Dubs, E. Kästli, A. Paris, P. Vischer et F. Widmer, sont présents.

Protocole : M. Zschokke, secrétaire de la Société.

Le président A. Rohn salue les représentants des Autorités, les délégations des Sociétés amies, la Presse, les Membres honoraires et les membres.

1. *Le procès-verbal de la 47^{me} Assemblée générale*, de Berne, a paru dans les organes de la Société ; il est adopté sans lecture.

2. *Rapport de gestion et comptes pour 1921*. Le président Rohn prend la parole. Le rapport de gestion, déposé imprimé, se clôut au 31 décembre 1921. Dans la période du 1^{er} janvier 1922 à ce jour nous avons enregistré 15 décès, 26 démissions et en regard 59 admissions. L'assemblée se lève en l'honneur des membres décédés dans cette dernière période, comme de ceux rappelés au Rapport.

Le Comité central a subi quelques changements. M. le Directeur Payot y a été remplacé par M. Vischer, architecte à Bâle. M. le Prof. Andreea a renoncé au secrétariat, et M. M. Zschokke lui a succédé. Le président remercie les deux collègues partis et en rappelle les excellents services à la S. I. A.

(A suivre).

Groupe professionnel des ingénieurs ruraux et topographes.

APPEL

Les ingénieurs exerçant leur activité dans les domaines du Génie rural et de la topographie ou en relation avec ceux-ci ont constitué un groupe au sein de la Société Suisse des ingénieurs et des architectes. Le règlement du groupe prévoit que tout membre de la Société Suisse qui en manifeste le désir est appelé à participer à l'activité du groupe. Il est donc nécessaire que les personnes qui le désirent et ne font pas

encore partie de la Société Suisse sollicitent leur admission au sein de cette dernière au moyen du formulaire inclus, lequel peut être adressé au Comité de la Section du domicile ou au secrétariat de la S. I. A. Tiefenhöfe 11, Zurich.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les avantages qu'offre la qualité de membre de la Société suisse étant donnée l'activité déployée par cette dernière et vous invitons à solliciter votre admission.

Zurich, le 23 novembre 1922.

La Commission du groupe des ingénieurs ruraux et topographes.

Communication du groupe professionnel des ingénieurs ruraux et topographes.

La commission désignée par l'assemblée constitutive a réparti les charges comme suit :

Président : E. Diserens, professeur, Zurich. **Vice-président et Caissier** : H. Zöll, chef de la division de géodésie, Berne. **Secrétaire** : O. Lutz, ingénieur rural du canton de Saint-Gall.

Autres membres : J. Schwank, ingénieur topographe à Flums ; H. Solcà, ingénieur rural à Coire.

Le groupe a son domicile au Secrétariat de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes, Tiefenhöfe 11, Zurich I, où la correspondance doit être adressée.

Le règlement adopté par la Société S. I. A. en mars 1921 et par l'assemblée du groupe, du 28 juillet 1921, à Coire, prévoit que la participation au groupe est ouverte à tout membre de la Société Suisse, il contient l'indication des buts généraux de l'association. Les membres actuels de celle-ci espèrent que tous les ingénieurs dont l'activité est en rapport avec le génie rural ou la topographie s'inscriront comme membre du groupe et participeront à son activité. Toutes les personnes qui sont dans ce cas voudront bien s'inscrire en retournant le formulaire annexé au Secrétariat S. I. A., Tiefenhöfe 11, Zurich.

L'assemblée générale aura lieu le 9 décembre 1922, à 14 heures, à l'Hôtel Schweizerhof à Olten, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 28 juillet 1921 à Coire.
2. Rapport de la commission sur l'organisation et le programme d'activité du groupe.
3. Divers.

Cette circulaire¹ tient lieu de convocation à l'assemblée.

Zurich, le 23 novembre 1922.

La Commission.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'établissement d'un plan d'aménagement de quartier, entre Lancy et Onex.

Le jury chargé d'examiner les projets présentés à ce concours a décidé de ne pas accorder de premier prix.

Il a réparti les primes de la façon suivante :

Fr. 1400 au projet « Gilly », auteurs MM. H. Gallay et J. Dériaz, architectes.

Fr. 1200 au projet « La Grande Allée », auteur M. Torcapel, architecte.

Fr. 1200 au projet « Maintenir en améliorant », auteurs MM. Delessert et Mouchet, ing.-géomètres.

Fr. 700 au projet « Coteau ensoleillé », auteur M. Brémond, ingénieur.

Le projet « Ruri », auteur M. Georges Lacôte, architecte, qui avait été classé en premier rang, a été mis hors concours, le Conseil d'Etat ayant décidé de ne pas accorder de prime aux concurrents recevant un traitement fixe comme fonctionnaires.

¹ qui nous est parvenue le 30 novembre. — Réd.